



Le C.P.F.B. est un Centre de Promotion Sociale d'Enseignement Supérieur associé à l'UCLouvain. Il accueille chaque année un millier d'adulte et jeunes adultes dans une dizaine de programmes (www.cpfb.be) et compte une centaine de professeurs et d'experts actifs dans divers domaines professionnels.

En plus de leurs compétences disciplinaires, leur expérience professionnelle apporte aux participants une connaissance concrète et précieuse du terrain.

Le CPF B participe aussi à des programme inter-réseaux et se réfère aux valeurs d'ouverture et de la prise en compte de la singularité.

Dans le cadre de son bachelier en droit, le CPF B recrute :

Un.e professeur en droit des technologies numériques et de l'information

Activité principale :

Il s'agit de dispenser le programme suivant :

- identification des principes et des fondements juridiques de la gestion et de la protection des données, dès leur conception (privacy by design), et leurs conséquences (RGPD, obligations, sanctions...); et de l'ensemble des organes chargés d'appliquer la législation en la matière ;
- expliciter et appliquer les principes fondamentaux régissant les droits de la propriété intellectuelle tels que le droit d'auteur en général, et en particulier les œuvres audio-visuelles, le multimédia et internet, les logiciels informatiques, les bases de données ; les droits de la société de l'information (contrat électronique, signature électronique, etc.) ; les contrats d'externalisation des systèmes d'information (cloud computing) ;
- expliciter et appliquer la législation relative à la responsabilité des hébergeurs et des prestataires de services du Web, et aux noms de domaines ;
- analyser des problématiques courantes (y compris la cybercriminalité) rencontrées dans l'utilisation d'outils numériques tels que : les réseaux sociaux (contenus inappropriés, fake news, harcèlement, protection des données, ...), les e-mails et les messageries instantanées (contenus inappropriés, fake news, harcèlement, protection des données, utilisation comme mode de preuve, ...), etc
- rechercher les réponses apportées par la législation, et de les confronter de manière critique à la réalité des faits.

Formation initiale

Être titulaire d'un Master.

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme (voir ci-dessus).

Charge de cours

40 périodes ou 34 heures de cours les mardis soirs de 18 h à 21 h 20 du 08/04 au 24/06/25.

Plus d'informations sur nos activités sur www.cpfb.be

La candidature avec lettre de motivation, C.V., références et photo, sera adressée par mail et par écrit au plus tard pour le 30 septembre 2024 à direction@cpfb.be (à l'attention de Mme N. Ponsart) – place des sciences 1a 1348 Louvain-la-Neuve.